



**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
du 29 février 2015
Compte-rendu**

L'AGEx débute vers 20h15 à la salle le Foyer à Messancy avec 65 coopérateurs représentés.

1. Accueil et introduction *Par M.H, Président.*

Suite à l'AG de Vents du Sud (VdS) du 15/01/2015, appel à candidature a été fait auprès de coopératives soeurs pour un partage de parts dans Vents d'Autelbas (VdA).

L'AGEx de ce 29/02/2016 se prononcera sur les entrées en capital de VdS dans Cociter et le projet Ochain.

Un objectif de cette AGEx est d'initier un processus d'AG à double flux entre les coopérateurs et le CA. Ce dernier trouve que la participation ne décolle pas vraiment malgré les newsletters, le Wiki, les groupes de travail (seulement 10 inscrits), ...

Désignation de trois scrutateurs : MM G, G et V

Désignation de deux secrétaires : Mme G et M. M.

Ordre du jour :

1. Accueil et introduction – M.H
2. Partage de parts dans VdA – M.V
3. Cociter – M.V
4. Projet Ochain – M.P
5. Présentation et organisation des tables – MM H et P
6. Réflexions des Groupes – Tous - Restitutions – Rapporteurs
7. Vote (O/N) sur Ochain et Cociter – M. P
8. Constitutions des Groupes de Travail Cociter et Ochain

2. Partage des parts *Par M. V, Administrateur.*

Rappel

VdA est la société d'exploitation, filiale de VdS. Le partenaire privé dans VdA souhaitant sortir, l'AG du 15/01/2015 a décidé de reprendre 100% des parts pour avoir une éolienne citoyenne à 100%, être transparent, valoriser les apports des nouveaux coopérateurs et avoir l'opportunité de créer des liens avec d'autres coopératives éoliennes. Une première tranche du prix de rachat était payable de suite, début 2015. Une deuxième est payable en mai 2016, une fois la production annuelle réelle connue et l'obtention des subsides de la Région Wallonne (RW) acquise. Lors de la même AG, le CA a été autorisé à étudier la possibilité de faire entrer une ou plusieurs coopératives dans le capital de VdA.

Critères de recherche de partenaires

L'objectif se base sur la solidarité et la collaboration entre coopératives de Rescoop, le renforcement de REScoop et Cociter, la mise en commun de savoirs et compétences, la valorisation des participations financières de citoyens d'autres coopératives pour développer leur activité et l'impact du mouvement citoyen, l'opportunité de devenir producteur d'énergie.

Processus

De juin à fin octobre 2015 a eu lieu le processus d'appel aux coopératives intéressées. NM, EZ ainsi que HE et CE ont donné réponse négative. F, AV et L ont répondu positivement. Fin 2015, des échanges ont eu lieu sur les détails techniques, juridiques et économiques ainsi que sur la vision,

les valeurs et la gouvernance. La délicate question du montant est reportée en mai lorsque le montant définitif payé au partenaire sera connu. En attendant, les discussions se poursuivent ainsi que le travail sur le pacte d'actionnaires de VdA.

Finalisation

L'accord envisagé prévoit que VdS gardera une majorité de 75% pour éviter tout blocage (cession de parts < 25%). Sur le plan fiscal, si un partenaire a <10%, alors il est imposé sur les dividendes d'où le choix de ne retenir que 2 partenaires maximum. Il faut l'accord préalable de Triodos et la décision finale revient aux AGs de VdS et des autres coopératives.

3. Cociter *Par M.V, Administrateur VdS et Cociter.*

Le Comptoir Citoyen des Energies (Cociter) est une coopérative de coopératives pour la distribution de notre énergie ; créé en 2012 par C, CA, VH et F (VH étant maintenant retiré). Actuellement, les coopératives sont les suivantes : C, CA, F, L, VS, CE, NM et HE.

La philosophie et les objectifs de Cociter sont rappelés. Pourquoi parler de Cociter maintenant ? VdS est en phase de renouvellement de son contrat client. Cociter n'est pas demandeur et n'aurait pas de quoi écouler l'électricité achetée à VdS à partir de 2017. Cociter et VdS sont partenaires depuis l'AG 2013. Cociter a un premier besoin de recapitalisation, étant arrivé assez vite au bout de son argent frais. Cociter a besoin de coopérateurs clients pour pouvoir survivre.

4. Projet Ochain *Par M.P, Administrateur.*

Le projet de Ochain (sud de la Province de Liège, très proche des Provinces de Namur et Luxembourg) a trois parties prenantes : un home avec un besoin en eau chaude, un agriculteur s'intéressant à la biométhanisation et une coopérative qui a des fonds, EZ. La biométhanisation repose sur la transformation des effluents d'élevage locaux en engrais de qualité, la production de biogaz transformé en électricité et la production d'eau chaude combinée.

Les principales données (investissement de 5 Mio€ dont 1,4 en FP) et les risques sont exposés. La question porte sur la participation de VdS via un prêt subordonné ou via capital (porteur de risque mais participation dans les choix et la manière de le gérer). Il y a un apport de 1 M€ par Emissions Zero, 300 000 € par le fermier, 10 000 € par CEC) et une participation proposée de VdS de 10 000 € par prêt subordonné et de 10 000 € en capital.

Les objectifs de la participation sont donnés (appel à participation, réseau d'échanges, diversification des connaissances, placement moyennement fiable) ainsi que les désavantages (non local et risque peu connu).

Si l'AG marque son accord, un groupe de travail (min. 3 pers) étudiera les détails du projet. Si le groupe de travail donne son accord, le CA pourra engager VdS dans le projet à raison de maximum 20 000 €. Le groupe de travail pourra suggérer des propositions plus restrictives ou plus engagées lors de la prochaine AG.

Questions et commentaires

Le projet évoque des CV garantis (3/Mwh). Pourquoi est-ce plus que pour l'éolien ? Cela vient de la CWAPE et c'est lié à la rentabilité des filières et aux risques pris. Des questions économiques et politiques dé- ou favorisent certaines filières.

Le projet de la ferme du F à A est cité et des précisions sont mises à disposition quant au business plan du projet de Ochain.

5. Présentation et organisation des tables / ateliers *Par MM. H et P*

Des tables de réflexions aborderont 6 thèmes :

1. Gouvernance et CA – Rapporteur : M.P
2. AG's : organisation et format – Rapporteur : M. F
3. Participation des coopérateurs – Rapporteur : M.E
4. Cociter – Rapporteur : M.V
5. Vision VdS – Rapporteur : M V
6. Croissance de VdS et finalité sociale – Rapporteur : M.H

6. Réflexions en groupes et restitutions

6.1 Gouvernance et CA – coordination Olivier, rapporteur : M.P

Il faut trouver un principe pour faire participer les coopérateurs et brasser leurs compétences. Le film DEMAIN est évoqué et plus particulièrement la démocratie par tirage au sort, qui pourrait être appliquée aux questions posées à l'AG ce jour. Une proposition, si l'AG accepte, est de constituer un groupe de travail (GT) mixte : une moitié sera constituée par des coopérateurs qui se proposent, l'autre par tirage au sort parmi les coopérateurs restants non mineurs. Ils seront contactés et gardent le droit de dire non.

6.2 Organisation des Ags – coordinateur Jean-Claude, rapporteur : M.F

Une AG permet d'informer sur les projets, les idées en cours ou pressenties. Les comptes gagnent à être présentés avec des schémas, des camemberts plus visuels que des listes de chiffres. L'envoi préalable de la documentation permet d'informer avant l'AG, de diminuer la longueur des présentations et de réduire la durée des AG. Les pistes de transmission des informations sont multiples : les newsletters, le Wiki, FBook, voire les petits journaux. Ceux qui sont concernés devraient prendre la parole plutôt que de laisser les administrateurs dans ce rôle. Organiser le double flux peut s'envisager via les forums du Wiki. Raccourcir les AG permet de laisser plus de place au débat. Augmenter le nombre de parts A doit passer par la cooptation, transformer les parts B en parts A.

6.3 Participation des coopérateurs - coordination M.E., rapporteur

La comm numérique est à sens unique, CA --> coopérateurs, on frise l'indigestion. Il faut des rencontres physiques autour d'une table de réflexion comme aujourd'hui, d'une visite d'activité intéressante, peut être une journée en juin chaque année, maximum 2 ou 3 par an. Ces rencontres physiques permettent de connaître les coopérateurs, leurs compétences, leur disponibilité (mettre en fichier?). On pourrait tirer au sort des coopérateurs (filtrer avant) et leur proposer de participer à un groupe de travail. Le groupe craint le burn-out d'administrateurs si les coopérateurs ne s'investissent pas.

6.4 Cociter – coordination M.V, rapporteur : M.V

Il faut définir le circuit court dans le secteur de l'énergie citoyenne : la propriété du moyen de production donne-t-elle un avantage financier au client ? Cociter ne présente pas les meilleurs prix, le coût est le même que les concurrents. L'avantage est dans l'aspect 100% vert et citoyen, pas dans le prix et dans le gain. Il faut faire évoluer le modèle de Cociter et trouver un gain pour les coopérateurs. Deux pistes sont évoquées : celle de la ristourne par la coopérative vers Cociter et

celle du chèque énergie émis par la coopérative.

La communication via le site Cociter doit être améliorée et Cociter ne va pas assez vers le client.

6.5 Vision VdS – coordination M.V, rapporteur : M.V

VdS est une coopérative jeune et le projet éolien a été rapide amenant à considérer avant tout les aspects financiers et techniques. Les statuts et l'objet social ont été relus. La sensibilisation à l'énergie semble peu atteinte (exemple : l'achat des LEDs). Cela peut paraître de prime abord rébarbatif et certains ne sont pas assez impliqués ou ont difficile à rentrer dans le business plan. D'autres sujets sont à explorer comme l'éducation à l'utilisation de l'énergie et au non gaspillage. Lors de l'AGO de 2015, des groupes de travail ont été créés sur la précarité, la biodiversité, les aspects techniques, les jeunes et l'éducation, ... L'idée n'est pas de refaire ce qui existe déjà mais de pouvoir être un relais. Chaque groupe doit trouver son mode d'expression et mieux vaut réduire les actions et aller jusqu'au bout. Il faut aussi trouver comment sortir du cercle habituel des convaincus. Trouver des opportunités, avoir une vision claire et précise ainsi que mettre en place des stratégies CT, MT et LT sans se disperser. Choisir des thématiques et travailler transversalement par projet.

6.6 Croissance de VdS et finalité sociale – coordination M.H, rapporteur M.G

Sur le plan économique, on peut dire que la croissance est nécessaire dans le secteur des énergies vertes mais si croissance il y a, il faut valoriser l'expérience acquise sans vouloir essaimer à tout va, mais sans repartir à zéro. Ne pas avoir peur de la croissance de la production ER en profitant de l'expérience maintenant acquise. La croissance implique également la création d'emploi qui fait partie de la finalité sociale. Derrière cela se pose également une question éthique : fonctionner sur base du volontariat (« miser sur les braves pensionnés ») a ses limites. Il faut professionnaliser notre fonctionnement et bien faire ce que nous savons faire. En misant sur le réseau des autres coopératives, dans d'autres secteurs (alimentation par exemple), afin d'utiliser au mieux les compétences.

La finalité sociale est aussi en lien avec les gens dans le besoin mais à chacun son métier. Il vaut mieux privilégier des contacts avec le CPAS et les associations qui sont professionnels de ces questions. D'autant que nous disposons de peu de marge et peu de compétences en ce qui concerne les facteurs sociaux.

Pourquoi augmenter le nombre de coopérateurs ? Il s'agit de profiter des compétences, expériences et visions de toutes et tous. De prendre sa place dans la société. Envisager d'essaimer, par exemple dans les écoles, en expliquant des modèles différents. De prendre sa place au sein de sa communauté.

Commentaires

Le cas du Parlement Citoyen en Province de Luxembourg et le principe du tirage au sort est évoqué, ainsi que le livre de Damien Van Reybrouck sur ce thème.

7. Vote (Oui/Non/Abstention) sur Ochain et Cociter

Cociter

Malgré les risques et problèmes de Cociter, j'estime nécessaire que VdS continue d'étudier une implication renforcée dans Cociter qui pourrait déboucher sur un investissement financier dont le retour est non garanti : Oui / Non / Abstention.

Si oui, un groupe de travail sera désigné pour mener cette étude et faire des propositions concrètes

d'investissement à l'AG.

Ochain

J'approuve la participation de VdS dans le projet Ochain : Oui / Non / Abstention.

Si oui, il est prévu d'établir un groupe de travail (min. 3 pers) qui étudie le projet en détail. Si le groupe de travail donne son accord, le CA pourra engager VdS dans le projet à raison de maximum 20 000 EUR. Le groupe de travail pourra suggérer des propositions plus restrictives ou plus engagées lors de la prochaine AG.

Questions et commentaires

Le cas où le Oui est voté et où personne ne prend part au groupe de travail (GT) est évoqué. Ce sera la responsabilité du CA de mettre sur pied le GT.

Le projet de Ochain n'est pas considéré comme local et la crainte de se disperser est évoquée.

Dans les 8 coopératives de Cociter, C et CA ont déjà investi 80 000 EUR. Les autres, dont VdS, de l'ordre de 2 à 3 000 EUR. C, CA et VdS sont les trois coopératives à disposer d'un revenu. Il semble naturel que VdS mette la main à la poche. La capacité économique fait débat. Est remarqué que certaines coopératives ont les sous qui dorment chez Triodos. Pour d'autres, ce n'est pas une question de monnaie. Il faut s'y mettre tous ensemble. Combien de coopérateurs sont clients ? Pourquoi on ne s'engage pas ? Pas plus cher, circuit court, ... il faut absolument arriver à atteindre la masse critique dont Cociter a besoin. Enfin, il est mentionné que le besoin de réinjection doit trouver une réponse sectorielle et que les autres coopératives doivent se mettre aussi sur cette voie-là. Quant à savoir d'où viennent les 80 000 EUR à investir, il s'agira de prendre notamment sur la partie du capital non investie dans l'éolien.

Enfin, il est remarqué qu'une vision plus générale est nécessaire et que c'est aller trop vite. Pour Ochain, c'est maintenant. Pour Cociter, on a un peu de temps mais l'AG du mois de mai comporte déjà beaucoup de thèmes.

Résultats

	Ochain	Cociter
Coopérateurs Part A : 12	6 Oui / 6 Non / 0 Abstention	12 Oui / 0 Non / 0 Abstention
Coopérateurs Part B : 53	37 Oui / 10 Non / 6 Abstentions	35 Oui / 14 Non / 4 Abstention
Résultat :	Non¹	Oui

8. Constitution des Groupes de Travail Ochain et Cociter

Les groupes de travail seront constitués ultérieurement par le CA. Les coopérateurs intéressés se manifestent.

L'assemblée générale est clôturée à 23h00.

¹Les statuts indiquent qu'il faut une majorité absolue (50 % + 1 voix) des deux collèges de Coopérateurs pour qu'une décision soit adoptée